

## DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT

*Règlement sur le lotissement à l'intérieur des limites  
 du territoire de la municipalité  
 (Règlement no 1563)*

Le présent formulaire doit être accompagné des renseignements et des documents à l'appui. Les demandes incomplètes seront traitées après réception de l'information manquante.

**La demande doit être déposée en main propre  
 au comptoir des Permis et inspection situé au  
 4241, Place de l'hôtel de ville, Montréal-Nord, H1H 1S4**

### DROITS EXIGÉS

Pour la délivrance d'un permis de lotissement, il sera perçu :

- Pour le premier lot – **360 \$**  
 Pour chaque lot contigu additionnel – **92 \$**

### CONDITIONS D'ÉMISSION D'UN PERMIS DE LOTISSEMENT

Le directeur, ou son représentant, émet un permis de lotissement si :

- la demande est conforme au règlement de lotissement n° 1563;
- la demande est accompagnée de tous les documents exigés par le règlement relatif aux permis et aux certificats n° RGCA11-10-0012
- le tarif pour l'obtention du permis a été payé;
- toutes les taxes municipales qui sont exigibles et impayées à l'égard des immeubles compris dans le plan relatif à l'opération cadastrale ont été payées;
- le dix pour cent (10 %) à des fins de parc a été payé.

### IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET PROPRIÉTAIRE(S)

NOM/TITRE	ADRESSE ET CODE POSTAL	N°
Arpenteur-géomètre		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :
Propriétaire(s) en titre		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :
Propriétaire(s) en titre		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :
Propriétaire(s) en titre		Tél. :
		Télécopie :
	Courriel :	Autre :

### LOCALISATION DE L'EMPLACEMENT VISÉ

Adresse de la propriété : \_\_\_\_\_

Intersection immédiate : \_\_\_\_\_

Lot(s) actuel(s) : \_\_\_\_\_ No de zone : \_\_\_\_\_

### MOTIFS DE LA DEMANDE ET AUTRES COMMENTAIRES

### DESCRIPTION DE LA DEMANDE

- Y a-t-il une servitude ou une clause restrictive grevant les terrains visés?  OUI  NON  
*Si OUI, décrire la servitude ou la clause restrictive et son effet.*  
\_\_\_\_\_
- Est-ce que les parcelles ou lots projetés donnent accès à une voie publique?  OUI  NON
- Existe-t-il des bâtiments sur le bien-fonds décrit dans les certificats de titre?  OUI  NON  
*(Indiquez l'emplacement général et l'utilisation de tous les bâtiments sur votre croquis.)*
- Décrivez en détail l'utilisation du bien-fonds projeté : \_\_\_\_\_

### LOT(S) CRÉÉ(S) ET CONCORDANCE

Lot créé	Concordance	Ancien no de lot avant rénovation***

\*\*\* Comme condition préalable à l'approbation du plan relatif à une opération cadastrale sur un lot ou partie de lot originaire, autre qu'une annulation, une correction ou un remplacement de lot n'entraînant aucune augmentation du nombre de lots, le propriétaire doit, aux fins de favoriser l'établissement, le maintien et l'amélioration de parcs et terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels, **au choix de la Ville** :

- 1- lui céder sans frais une superficie de terrain égale à 10 % du terrain sur lequel une opération cadastrale est prévue et située dans un endroit qui, de l'avis du conseil, convient pour les fins précitées;
- 2- lui payer une somme équivalant à 10 % de la valeur du site;
- 3- lui céder une partie du territoire décrit au paragraphe 1) et lui payer une partie de la somme prévue au paragraphe 2).

### APPROBATION DU PROPRIÉTAIRE

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), propriétaire de l'immeuble visé par la présente demande, approuve les démarches de modifications entreprises par le requérant.

\_\_\_\_\_  
Propriétaire

\_\_\_\_\_  
Date

**TOUTE DEMANDE NE RÉUNISSANT PAS LES CONDITIONS STIPULÉES SERA RETOURNÉE À SON AUTEUR**

**Veillez cocher la case appropriée et joindre tous les documents nécessaires :**

- droits exigibles libellés à l'ordre de la «Ville de Montréal»;
- formulaire dûment complété et signé;
- trois (3) copies d'un plan indiquant :
  - a) le lotissement proposé, le numérotage cadastral prévu, les bornes, l'orientation et les distances ainsi que les services projetés et existants et, enfin, la largeur de l'emprise de la rue;
  - b) les droits de passage et autres servitudes;
  - c) le tracé projeté des nouvelles artères ou rues collectrices lorsqu'elles traversent ou longent les terrains;
  - d) les éléments naturels du terrain tels que les boisés, les cours d'eau, etc.;
  - e) les **bâtiments** existants et leurs **marges**, avant et après l'opération cadastrale.

Si requis par la Ville ou par le directeur, les renseignements suivants doivent aussi être fournis :

- le relief du sol exprimé par des courbes topographiques;
- les caractéristiques de la parcelle de terrain telles que les parties boisées, les haies, les arbres, etc.;
- le site des parcs, des écoles, des églises existantes et/ou projetés au plan d'urbanisme pour le voisinage.

En plus des renseignements exigés, le demandeur est tenu de fournir tous les documents d'urbanisme à l'appui de sa demande.

**DÉCLARATION**

Je \_\_\_\_\_ soussigné(e), déclare que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et autorise l'arrondissement de Montréal-Nord à faire toutes les vérifications nécessaires relatives à ma demande.

\_\_\_\_\_  
Requérant

\_\_\_\_\_  
Date

**ESPACE RÉSERVÉ À L'ARRONDISSEMENT**

**SCEAU DE RÉCEPTION**

Date de réception de la demande

**SCEAU DE PERCEPTION**

Date de paiement des **droits exigibles**

\_\_\_\_\_ \$